

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 SEPTEMBRE 2021**

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

1.1 Ouverture

Compte tenu du court délai de préparation de l'assemblée générale, d'un incident impliquant le plafond d'un des gymnases, des problèmes de son récurrent sans possibilités de régler les problèmes à court terme. En considérant également les mesures sanitaires en place et la non-coopération de l'administration du Cegep, l'ensemble de ces facteurs vont considérablement compliquer la tenue de l'Assemblée et augmenter sa durée. La proposition serait de tenir un vote sur la tenue de l'Assemblée générale de grève dans ces conditions.

Proposition d'ouverture à 12h56

Proposé par Daniella

Appuyé Michael

Adoptée à majorité

0.2 Præsidium

Que Emmanuelle Boisvert et Kaëlla Stapels assurent respectivement l'animation et le secrétariat de l'assemblée.

Proposé par Daniella

Appuyé Julie

Adoptée à l'unanimité

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit :

0. Procédures

0.1 Ouverture

0.2 Præsidium

0.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Grève

1.1 Plénière

1.2 Délibérante

2. Levée

Proposé par Éliel

Appuyé par Julie

Adopté à l'unanimité

Que l'on adopte une levée de cours jusqu'à 30 minutes après la fin de l'assemblée générale.

Proposé par Éliel

Appuyé par Julie

Adopté à l'unanimité

1. Grève

1.1 Plénière

Plénière statutaire de une heure sur la proposition de grève

Fin de la plénière 14h19

1.2 Délibérante

Considérant que la crise climatique actuelle constitue une menace sans précédent pour l'avenir de l'humanité et du vivant en général;

Considérant l'efficacité historique de la grève comme moyen d'action;

Considérant la nécessité d'enrayer le fonctionnement du système économique et social qui détruit la terre;

Considérant qu'une manifestation pour l'environnement aura lieu le 24 septembre ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le vendredi 24 septembre

Que l'on organise un conseil de grève le mercredi 22 septembre à 18h30

Que l'on tienne des lignes de piquetage devant les portes du collège afin que soit respecté le mandat de grève

Proposé par Arthur

Appuyé par Ludovic

Que le conseil exécutif écrive une pétition issue des revendications élaborés lors de la présente assemblée et du conseil de grève.

Que la pétition soit envoyée et signée par les étudiant.e.s. de Maisonneuve.

Que celle-ci soit envoyée à l'assemblée nationale.

Proposé par Yastene

Appuyé par Michael

Adopté à majorité

Que les programmes techniques soient exemptés lors de la grève vendredi en ayant la possibilité de faire des cours en ligne ou en présentiel.

Proposé par Audrey

Appuyé par Béatrice

Battu à majorité

Question préalable sur l'amendement

proposé par Ludovic

Appuyé par Daniella

Adopté à majorité

Amendement non reçu par l'animation

Appel de la décision de l'animation

Battu à majorité

Principale telle qu'amendée :

Considérant que la crise climatique actuelle constitue une menace sans précédent pour l'avenir de l'humanité et du vivant en général;

Considérant l'efficacité historique de la grève comme moyen d'action;

Considérant la nécessité d'enrayer le fonctionnement du système économique et social qui détruit la terre;

Considérant qu'une manifestation pour l'environnement aura lieu le 24 septembre ;

Que la SOGÉÉCOM soit en grève le vendredi 24 septembre

Que l'on organise un conseil de grève le mercredi 22 septembre à 18h30

Que l'on tienne des lignes de piquetage devant les portes du collège afin que soit respecté le mandat de grève
Que le conseil exécutif écrive une pétition issue des revendications élaborés lors de la présente assemblée et du conseil de grève.

Que la pétition soit envoyée et signée par les étudiant.e.s. de Maisonneuve.

Que celle-ci soit envoyée à l'assemblée nationale.

Adoptée à majorité

2. Levée

Levée à 15h45

Proposé par Ludovic

Appuyé par Chloé

Adopté à l'unanimité